

Toulouse, le 22 février 2021

## Service financier

Numéro du courrier  
2021 / K-03

Affaire suivie par : Ahmed DIDI  
☎ 05 62 25 20 34  
✉ didi@univ-tlse2.fr

## CENTRES

. ARIEGE  
4 avenue Raoul Lafagette  
09000 FOIX

. AVEYRON  
12 rue Sarrus  
12000 RODEZ

. GERS  
24 rue d'Embaquès  
32000 AUCH

. HAUTE-GARONNE  
- Site St-Agne  
56 avenue de l'Urss - BP  
64006  
31078 TOULOUSE cedex 4  
- Site Croix de Pierre  
181 avenue de Muret  
BP 63215  
31027 TOULOUSE cedex 3  
- Site Rangueil  
118 rte de Narbonne  
31078 TOULOUSE cedex 4

. LOT  
273 avenue H.Martin  
46000 CAHORS cedex

. HAUTES-PYRENEES  
57 avenue d'Azereix BP  
20040  
65950 TARBES cedex 9

. TARN  
1 rue de l'Ecole Normale  
81000 ALBI

. TARN ET GARONNE  
76 Bd Montauriol  
82017 MONTAUBAN

## Objet : Taxe d'apprentissage 2021

L'INSPÉ (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation) Toulouse Occitanie-Pyrénées est l'héritier de l'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées créée au sein de l'université de Toulouse II-Jean Jaurès par Arrêté du 30 août 2013. L'ESPE est devenue INSPÉ à la rentrée universitaire 2019, dans le cadre de la loi « Pour une école de la confiance » promulguée au Journal Officiel du 28 juillet 2019.

L'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées organise la formation initiale des futurs enseignants et des personnels d'éducation et participe à leur formation continue.

Il est implanté sur 10 sites dont 8 en Région. Ses activités de formation professionnelle initiale et continue sont ainsi dispensées sur tout le territoire de l'Académie. L'INSPÉ participe activement à la recherche en éducation ainsi qu'à de nombreuses actions de coopération internationale et de partenariat avec les universités toulousaines.

Les formations pluridisciplinaires de l'INSPÉ proposées dans les 4 mentions du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), allient enseignements, stages et formation en alternance :

- Mention 1<sup>er</sup> degré : formation des professeurs des écoles ;
- Mention 2<sup>nd</sup> degré : formation des professeurs de collèges, lycées et de lycées professionnels et technologiques ;
- Mention encadrement éducatif : formation des Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) ;
- Mention pratique et ingénierie de la formation : formation de formateurs ou de professionnels, de consultants en formation, de chefs de projets, d'animateurs territoriaux (entreprises, associations, collectivités ...) dans les champs suivants :
  - Ingénierie et conception numérique, information, médias ;
  - Publics à besoin éducatifs particuliers ;
  - Accompagnement scolaire et périscolaire ;
  - Innovation, conception et ingénierie didactique ;
  - Didactique des langues et ingénierie de la formation.

L'équipe de direction, les enseignants et les personnels de l'INSPÉ sont constamment mobilisés à tout mettre en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'études et développer davantage les méthodes d'enseignement et de formation en intégrant des outils innovants.

Votre soutien, par le versement de la taxe d'apprentissage, participe à la concrétisation de nos projets et à leur développement pour la formation de nos futurs enseignants et nos personnels d'éducation. Les étudiants et les professeurs stagiaires ainsi que l'ensemble du personnel de l'INSPÉ vous en remercient chaleureusement.

Nous comptons sur nos partenaires et nous souhaitons que cette campagne 2021 puisse être l'occasion pour de nouvelles entreprises de devenir partenaires de notre institut.

Dans l'attente de dynamiser encore plus nos liens de partenariats, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

